REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de GONCELIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21380181400012

POSTE COMPTABLE: TRESOR PUBLIC LE TOUVET

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: Budget communal (3)

ANNEE 2021



⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 5 B - Modalités de vote du budget II - Présentation générale du budget 6 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 Q A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 11 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 12 B2 - Balance générale du budget - Recettes III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 17 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan Sans Objet A1 - Présentation croisée par fonction (1) A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 25 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 26 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet Sans Objet A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A4 - Etat des provisions Sans Objet A5 - Etalement des provisions 27 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 28 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet Sans Objet A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet Sans Objet A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet All - Etat des travaux en régie Sans Objet A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan Sans Objet B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet B1 2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprint Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Commune de GONCELIN - Budget communal - CA - 2021

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	32
D2 - Arrêté et signatures	33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

- (3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.
- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Commune de GONCELIN	CA
38181	Budget communal	2021

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) ; Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	2 334 19
· · ·	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
	Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
	875 595,00	0,00	372,12	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	984,61	0,00
2	Produit des impositions directes/population	266,20	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 339,80	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	829,15	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	17,04	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,00 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	83,70 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	61,89 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- ! L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (5) budgétaires :

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	- 11
VUE D'ENSEMBLE	A1

	EX	ECUTION DU BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 2 298 425,16	G 3 127 094,39
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 2 254 517,57	н 1 298 171,04
		+	+
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	2 323 343,89 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D 883 873,86 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	E
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 5 436 816,59	= G+H+I+J 6 748 609,32
RESTES A	Section de fonctionnement	Е 0,00	к 0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 337 770,00	L 0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 337 770,00	= K+L 0,00
	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 298 425,16	= G+I+K 5 450 438,28
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 3 476 161,43	= H+J+L 1 298 171,04
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 774 586,59	= G+H+I+J+K+L 6 748 609,32

1= 974 022,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2.2	0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 337 770,00	L 0,00
010	Stocks (4)	9,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Commune de GONCELIN - Budget communai - CA - 2021

Chap.	Libelié	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	337 770,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

l II	PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		PEPENSES DE F				
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	ovés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	1 056 188,00	794 431,59	0,00	0,00	261 756,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 113 400,00	1 079 985,35	0,00	0,00	33 414,65
014	Atténuations de produits	95 000,00	89 592,00	0,00	0,00	5 408,00
65	Autres charges de gestion courante	263 560,00	239 051,18	0,00	0,00	24 508,82
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses de gestion courante	2 528 148,00	2 203 060,12	0,00	0,00	325 087,88
66	Charges financières	100 000,00	63 511,50	0,00	0,00	36 488,50
67	Charges exceptionnelles	32 212,00	31 502,54	0,00	0,00	709,46
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00		A STATE SEAL	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				Tames of the last
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 660 360,00	2 298 074,16	0,00	0,00	362 285,84
023	Virement à la section d'investissement (2)	2 818 790,89		e in the second		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	31 473,00	351,00			31 122,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 850 263,89	351,00			2 849 912,89
	TOTAL	5 510 623,89	2 298 425,16	0,00	0,00	3 212 198,73
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		KECETTES DE F				
Chap.	Libellé		Crédits empl	ovés (ou restant à		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	5 000,00	2 827,48	0,00	0,00	2 172,52
70	Produits services, domaine et ventes div	163 000,00	173 694,53	0,00	0,00	-10 694,53
73	Impôts et taxes	2 261 679,00	2 261 174,24	0,00	0,00	504,76
74	Dotations et participations	569 601,00	513 515,81	0,00	0,00	56 085,19
75	Autres produits de gestion courante	188 000,00	162 894,84	0,00	0,00	25 105,16
Т	otal des recettes de gestion courante	3 187 280,00	3 114 106,90	0,00	0,00	73 173,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	12 987,49	0,00	0,00	-12 987,49
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 187 280,00	3 127 094,39	0,00	0,00	60 185,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		15港山湖	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	3 187 280,00	3 127 094,39	0,00	0,00	60 185,61
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 2 323 343,89				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021 , DI 040 = RF 042 , RI 040 = DF 042 , DI 041 = RI 041 , DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	12 330,00	0,00	37 670,00
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	782 000,00	269 211,04	337 770,00	175 018,96
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 278 279,89	1 653 687,50	0,00	624 592,39
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 130 279,89	1 935 228,54	337 770,00	857 281,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	325 000,00	319 289,03	0,00	5 710,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	325 000,00	319 289,03	0,00	5 710,97
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	3 455 279,89	2 254 517,57	337 770,00	862 992,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	3 455 279,89	2 254 517,57	337 770,00	862 992,32
	Pour information	(2) 883 873,86			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		CELLES D'INVES	TIOOLIVILIA		
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	461 500,00	262 324,91	0,00	199 175,09
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	461 500,00	262 324,91	0,00	199 175,09
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	143 516,00	150 742,88	0,00	-7 226,88
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	883 873,86	883 873,86	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	878,39	0,00	-878,39
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 027 389,86	1 035 495,13	0,00	-8 105,27
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	1 488 889,86	1 297 820,04	0,00	191 069,82
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	2 818 790,89			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	31 473,00	351,00		31 122,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	2 850 263,89	351,00		2 849 912,89
	TOTAL	4 339 153,75	1 298 171,04	0,00	3 040 982,71

Commune de GONCELIN - Budget communal - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
R 00	1 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	794 431,59		794 431,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 079 985,35		1 079 985,35
014	Atténuations de produits	89 592,00		89 592,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	239 051,18		239 051,18
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	63 511,50 31 502,54	0,00 351,00	63 511,50 31 853,54
68 71	Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 298 074,16	351,00	2 298 425,16
DO	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	.,	0,00
13 15	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)	0,00	0,00	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	319 289,03 (8) 0,00	And in the Company of	319 289,03 0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)	AND AND THE	0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	12 330,00 0,00 269 211,04 (9) 0,00 1 653 687,50 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	12 330,00 0,00 269 211,04 0,00 1 653 687,50 0,00 0,00 0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	2 254 517,57	0,00	2 254 517,57
D	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			883 873,86

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 827,48		2 827,48
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	173 694,53		173 694,53
71	Production stockée (ou déstockage)	20000 1000	0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 261 174,24	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	2 261 174,24
74	Dotations et participations	513 515,81		513 515,81
75	Autres produits de gestion courante	162 894,84	0,00	162 894,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 987,49	0,00	12 987,49
78 79	Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	0,00	0,00 0,00	0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	3 127 094,39	0,00	3 127 094,39
R 00	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			2 323 343,89

	INVESTISSEMENT	Opéra	tions réelles (1)	Opérations d'ordre	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés		150 742,88 883 873,86	0,00	150 742,88 883 873,86
13 15	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)		262 324,91	0,00 <i>0,00</i>	262 324,91 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	878,39 0,00	00,00	878,39 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations	Carried S		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	(9)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 351,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 351,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total		1 297 820,04	351,00	1 298 171,04
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

to Seul le total des operations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe (v Â9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	[]
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	ovés (ou restant		
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	1 056 188,00	794 431,59	0,00	0.00	261 756,41
60223	Fournitures des ateliers municipaux	0,00	85,00	0,00	0,00	-85,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	80 000,00	70 209,91	0,00	0,00	9 790,09
605 60611	Achats matériel, équipements et travaux Eau et assainissement	0,00 25 000,00	2 677,62 18 460,70	0,00 0,00	0,00	-2 677,62
60612	Energie - Electricité	200 000,00	104 394,52	0,00	0,00	6 539,30 95 605,48
60621	Combustibles	35 000,00	18 086,35	0,00	0,00	16 913,65
60622	Carburants	7 000,00	6 455,30	0,00	0,00	544,70
60623	Alimentation	8 000,00	6 873,23	0,00	0,00	1 126,77
60631	Fournitures d'entretien	21 000,00	13 551,45	0,00	0,00	7 448,55
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	10 923,59	0,00	0,00	19 076,41
60636	Vêtements de travail	2 500,00	672,51	0,00	0,00	1 827,49
6064	Fournitures administratives	9 000,00	9 901,02	0,00	0,00	-901,02
6065	Livres, disques, (médiathèque)	7 500,00	6 882,39	0,00	0,00	617,61
6067	Fournitures scolaires	1 000,00	840,00	0,00	0,00	160,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	12 638,91	0,00	0,00	-11 638,91
611	Contrats de prestations de services	37 000,00	31 072,26	0,00	0,00	5 927,74
6132	Locations immobilières	30 000,00	12 918,73	0,00	0,00	17 081,27
6135	Locations mobilières	14 000,00	7 814,63	0,00	0,00	6 185,37
614 61521	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	2 260,14	0,00	0,00	739,86
615221	Entretien terrains Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00 69 288,00	17 670,33 59 062,94	0,00 0,00	0,00	-7 670,33
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	24 036,86	0,00	0,00	10 225,06 -24 036,86
615231	Entretien, réparations voiries	200 000,00	130 897,64	0,00	0,00	69 102,36
615232	Entretien, réparations voines	30 000,00	44 319,24	0,00	0,00	-14 319,24
61524	Entretien bois et forêts	15 000,00	1 930,43	0,00	0,00	13 069,57
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	1 483,10	0,00	0,00	8 516,90
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	9 813,97	0,00	0,00	186,03
6156	Maintenance	50 000,00	25 185,14	0,00	0,00	24 814,86
6168	Autres primes d'assurance	23 000,00	21 422,17	0,00	0,00	1 577,83
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 538,45	0,00	0,00	-538,45
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	11 629,20	0,00	0,00	-8 629,20
6188	Autres frais divers	4 000,00	231,60	0,00	0,00	3 768,40
6226	Honoraires	20 000,00	8 949,44	0,00	0,00	11 050,56
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	800,00	0,00	0,00	200,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	272,00	0,00	0,00	1 228,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	9 443,05	0,00	0,00	5 556,95
6237 6247	Publications Transports collectifs	15 000,00 500,00	3 624,20 200,00	0,00	0,00	11 375,80
6251	Voyages et déplacements	500,00	567,90	0,00	0,00	300,00 -67,90
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	0,00	536,90	0,00	0,00	-536,90
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	5 521,81	0,00	0,00	2 478,19
6262	Frais de télécommunications	17 000.00	18 555,82	0,00	0,00	-1 555,82
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 155,86	0,00	0,00	-155,86
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	119,36	0,00	0,00	1 880,64
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	6 400,00	28 856,73	0,00	0,00	-22 456,73
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	26 000,00	26 580,00	0,00	0,00	-580,00
63513	Autres impôts locaux	1 500,00	1 167,00	0,00	0,00	333,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	1 142,19	0,00	0,00	357,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 113 400,00	1 079 985,35	0,00	0,00	33 414,65
6218	Autre personnel extérieur	122 000,00	111 779,85	0,00	0,00	10 220,15
6331	Versement mobilité	8 000,00	7 305,34	0,00	0,00	694,66
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	542,97	0,00	0,00	-42,97
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	9 776,84	0,00	0,00	223,16
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 800,00	1 685,76	0,00	0,00	114,24
6411 6413	Personnel titulaire Personnel non titulaire	460 000,00 150 000,00	468 217,50 147 669,02	0,00 0,00	0,00	-8 217,50
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	117 000,00	114 542,53	0,00	0,00	2 330,98 2 457,47
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	120 980,91	0,00	0,00	29 019,09
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	5 740,97	0,00	0,00	259,03
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	38 965,49	0,00	0,00	1 034,51
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
	Allocations chômage versées directement	35 000,00	43 031,03	0,00	0,00	-8 031,03
	Médecine du travail, pharmacie	3 400,00	3 288,17	0,00	0,00	111,83

Commune de GONCELIN - Budget communal - CA - 2021

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	vés (ou restant	a employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6478	Autres charges sociales diverses	6 200,00	5 367,57	0,00	0,00	832,43
6488	Autres charges	1 100,00	1 091,40	0,00	0,00	8,60
014	Atténuations de produits	95 000,00	89 592.00	0,00	0,00	5 408,00
73916	Préi / contrib redressem. fin. publiques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	0,00	434,00	0,00	0,00	-434,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	90,000,00	89 158,00	0,00	0,00	842,00
65	Autres charges de gestion courante	263 560,00	239 051,18	0,00	0.00	24 508,82
6518	Autres	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
6531	Indemnités	60 000,00	58 486,50	0,00	0,00	1 513,50
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 600,00	2 479,80	0,00	0,00	120,20
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 000,00	5 748,50	0,00	0,00	251,50
6535	Formation	1 000,000	765,40	0,00	0,00	234,60
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6553	Service d'incendie	54 310,00	54 305,77	0,00	0,00	4,23
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	5 000,00	3 410,00	0,00	0,00	1 590,00
65548	Autres contributions	0,00	154,20	0,00	0,00	-154,20
6558	Autres contributions obligatoires	100,00	1 199,33	0,00	0,00	-1 099,3
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,0
657362	Subv. fonct. CCAS	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,0
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	33 000,00	26 860,00	0,00	0,00	6 140,0
65888	Autres	15 050,00	41,68	0,00	0,00	15 008,3
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 528 148,00	2 203 060,12	0,00	0,00	325 087,8
66	Charges financières (b)	100 000,00	63 511,50	0,00	0,00	36 488,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 000,00	63 511,50	0,00	0,00	36 488.5
67	Charges exceptionnelles (c)	32 212,00	31 502,54	0,00	0,00	709,4
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	743,13	0,00	0,00	-743,1
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	31 212,00	30 759,41	0,00	0,00	452,5
678	Autres charges exceptionnelles	1 000.00	0,00	0.00	0,00	1 000.0
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0.00	0,00	0.00	0.00	0.0
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	IN SHAUTHER		
V22	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 660 360,00	2 298 074,16	0,00	0,00	362 285,8
023	= a+b+c+d+e Virement à la section d'investissement	2 818 790.89	0,00			2 818 790,8
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)	31 473,00	351,00			31 122,0
675	(6) Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	351,00			-351,0
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	31 473,00	0,00		Electricismos	31 473.0
TO	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 850 263,89	351,00			2 849 912,8
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,0
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 850 263,89	351,00		Merchan	2 849 912,8
7250	L DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	5 510 623,89	2 298 425,16	0,00	0,00	3 212 198,7
D 002	Pour information 2 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant		
art(1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	5 000,00	2 827,48	0,00	0,00	2 172,52
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	2 827,48	0,00	0,00	2 172,52
70	Produits services, domaine et ventes div	163 000,00	173 694,53	0,00	0.00	-10 694,53
7022	Coupes de bois	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	2 001,73	0,00	0,00	-2 001,73
7062	Redevances services à caractère culturel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7066	Redevances services à caractère social	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	120 000,00	171 473,44	0,00	0,00	-51 473,44
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	119,36	0,00	0,00	-119,36
73	Impôts et taxes	2 261 679,00	2 261 174,24	0,00	0.00	504,76
73111	Impôts directs locaux	625 246,00	621 308,00	0,00	0,00	3 938,00
73211	Attribution de compensation	1 031 289,00	1 031 289,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	520 144,00	520 144,00	0,00	0,00	0,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	20 000,00	19 074,00	0,00	0,00	926,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	35 000,00	39 312,24	0,00	0,00	-4 312,24
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	30 047,00	0,00	0,00	-30 047,00
74	Dotations et participations	569 601,00	513 515,81	0.00	0,00	56 085,19
74121	Dotation de solidarité rurale	35 000,00	39 772,00	0,00	0,00	-4 772,00
744	FCTVA	5 097,00	5 213,61	0,00	0,00	-116,61
74718	Autres participations Etat	120 000,00	46 431,26	0,00	0,00	73 568.74
7473	Participat* Départements	1 220,00	0,00	0,00	0,00	1 220,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	37,57	0,00	0,00	-37,57
748313	Dotat° de compensation de la TP	270 801,00	271 239,10	0,00	0,00	-438,10
74832	Attribution du fonds départemental TP	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	79 525,00	79 579,00	0,00	0,00	-54,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	9 958,00	0,00	0,00	0,00	9 958,00
748388	Autres	0,00	18 581,00	0,00	0,00	-18 581,00
7488	Autres attributions et participations	30 000,00	52 662 27	0.00	0,00	-22 662 27
75	Autres produits de gestion courante	188 000.00	162 894.84	0,00	0.00	25 105 16
752	Revenus des immeubles	180 000,00	155 417,61	0,00	0,00	24 582,39
7588	Autres produits div. de gestion courante	8 000,00	7 477,23	0,00	0,00	522,77
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	3 187 280,00	3 114 106,90	0,00		
TOTAL	(a) = 70+73+74+75+013	3 107 200,00	3 114 100,30	0,00	0,00	73 173,10
76	Produits financiers (b)	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	12 987,49	0,00	7	
774	Subventions exceptionnelles	0,00	1 873,40	0,00	0,00	-12 987,49
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	351,00	0,00	0,00	-1 873,40 -351,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 763,09	0,00	0,00	-10 763,09
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0.00				
			0,00	0.00	0.00	0,00
TC	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	3 187 280,00	3 127 094,39	0,00	0,00	60 185,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TO	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
97 ==	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 187 280,00	3 127 094,39	0,00	0,00	60 185,61
(=Tota	al des opérations réelles et d'ordre) Pour information	2 323 343,89				
R 002 Ex	xcédent de fonctionnement reporté de	£ 3£3 343,08				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

Commune de GONCELIN - Budget communal - CA - 2021

- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 000,00	12 330,00	0.00	37 670,00
2051	Concessions, droits similaires	30 000,00	12 330,00	0,00	17 670,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	782 000,00	269 211,04	337 770,00	175 018,96
2111	Terrains nus	0,00	0,00	337 770,00	-337 770,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	11 622,48	0,00	-11 622,48
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	24 154,09	0,00	-9 154,09
2135 2138	Installations générales, agencements Autres constructions	35 000,00 0,00	0,00 45 587,40	0,00	35 000,00 -45 587,40
21531	Réseaux d'adduction d'eau	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00	2 332,30	0,00	-2 332,30
21534	Réseaux d'électrification	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
21561	Matériel roulant	0,00	43 875,04	0,00	-43 875,04
21568	Autres matériels, outillages incendie	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	17 442,47	0,00	-17 442,47
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	6 960,00	0,00	-6 960,00
2181	Installat° générales, agencements	148 000,00	91 622,30	0,00	56 377,70
2183	Matériel de bureau et informatique	31 500,00	1 952,40	0,00	29 547,60
2184	Mobilier	5 000,00	7 918,56	0,00	-2 918,56
2188	Autres immobilisations corporelles	290 000,00	12 744,00	0,00	277 256,00
22	Immobilisations reques en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 278 279,89	1 653 687,50	0,00	624 592,39
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	87 462,44	0,00	-87 462,44
2313	Constructions	2 278 279,89	1 563 393,06	0,00	714 886,83
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 832,00	0,00	-2 832,00
	Total des dépenses d'équipement	3 130 279,89	1 935 228,54	337 770.00	857 281.35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0.00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	325 000,00	319 289,03	0.00	5 710.97
1641	Emprunts en euros	325 000,00	318 609,03	0,00	6 390,97
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	680,00	0,00	-680,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0.00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0.00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues	0,00		SERVICE AND A	
020					
	Total des dépenses financières	325 000,00	319 289.03	0.00	5 710.97
T	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 455 279,89	2 254 517,57	337 770,00	862 992,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
TC	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 455 279,89	2 254 517,57	337 770,00	862 992,32
	Pour information	883 873,86			
	001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0.00	0,00
13	Subventions d'investissement	461 500,00	262 324.91	0,00	199 175,09
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	151 220,56	0,00	-151 220,56
1313	Subv. transf. Départements	0,00	25 700,00	0,00	-25 700,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	211 000,00	0,00	0,00	211 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	97 500,00	0,00	0,00	97 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	120 000,00	51 967,00	0,00	68 033,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	33 000,00	30 437,35	0,00	2 562,65
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	461 500,00	262 324,91	0,00	199 175,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 027 389.86	1 034 616,74	0.00	-7 226,88
10222	FCTVA	120 000,00	122 384.31	0,00	-2 384,31
10226	Taxe d'aménagement	23 516,00	28 358,57	0,00	-4 842,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	883 873,86	883 873,86	0.00	0.00
138	Autres subvent* invest, non transf.	0,00	0.00	0.00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	878,39	0,00	-878,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA régle)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	Shall be to be
	Total des recettes financières	1 027 389,86	1 035 495.13	0.00	-8 105,27
Т	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0.00	0,00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 488 889,86	1 297 820,04	0,00	191 069,82
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 818 790,89		and the parties	OR BUILDING
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	31 473,00	351,00		31 122,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	351,00		-351,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	31 473,00	0,00		31 473,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 850 263,89	351,00		2 849 912,89
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 850 263,89	351,00		2 849 912,89
T/	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE	4 339 153,75	1 298 171,04	0.00	
	L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 338 133,/5	1 290 1/1,04	0,00	3 040 982,71
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

|--|

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N	boursements N	
Nature (Pour chaque ∶iține, îndiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerte (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dù au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie	STATE OF THE PARTY			2000年の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の		
		The state of the s				
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerle liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN					
5198 Autres crédits de tréso arie	語りが温				Santa Santa Anna Maria	
	TOTAL STREET					
519 Crédits de trésorarle (Total)		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des interêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

				IV – ANN	EXES								2	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA	U BILAN -	ETAT DE		DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	ON PAF	NATURE	DE DE	ITE				A2.2	
		A2.2 -	- REPARTI	TION PAR	A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	DETTE	(hors 164	19 et 16	(9;					
					Emprunts	t dettes à l'o	Emprunts et dettes à l'origine du confrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau Ta de taux actu	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Caté- gorle d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				50	00'0			111	The same				N.O.O.	No.
		の一般を表情				To the second	THE REAL PROPERTY.		10000	CASTRETAN			Contract of	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 140 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)			See House the	S. S. S.	6 140 000,00									
	CREDIT AGRICOLE SUD	01/01/2014		01/01/2014	1 475 000,00	>		3,400	1,640		∢	X Echéance		A-1
	CREDIT AGRICOLE SUD	12/12/2016		01/05/2017	1 800 000,00	ш		1,290	1,300		 -	constante X Echéance		A-1
	CREDIT AGRICOLE SUD	01/07/2013		01/01/2014	900 000,00	ш		3,400	3,443		-	constante X Echéance		A-1
	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	15/02/2008		15/03/2008	1 965 000,00	u		4,950	5,185		+	constante X Echéance		A-1
1643 Emprunts en devises (total)				ALC: NO.	00'0	1000000			See See					TO THE REAL PROPERTY.
4 4 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		STATE OF STREET		TO STATE OF THE PARTY OF THE PA			THE PARTY OF THE P							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00.0									
													THE WAY	The second
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
		Short Sand	P. M. B.				Service Servic	- 10 B	STATE OF	TO SERVICE STATES	No. of the last	48866		STORE
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00						THE STATE OF			
						STATE OF THE PARTY				Named III or a		The street	September 1	1
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'0									
			The second second						Walter St.		THE REAL PROPERTY.	0.191	N CONTRACTOR	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				Name of the last	00'0		The same of the sa		No.		The state of			1000
:						William State					THE PARTY OF	THE DANSENSE		To Take
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00			24						

					Emprunts e	t dettes à l'o	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
								Taux initial	ıttal		1770		Possibilité	Caté
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêfeur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'Intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
		STATE OF THE PARTY										No. of Lot		
1678 Autres emprunts et dette: (total)			THE REAL PROPERTY.		00'0	The state of	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR			September 1				
	San	The same of								WWW. AND THE				
168 Emprunts et dettes assimilés					00'0	ALC:								
(Total) 1681 Aufres emprunts (total)					00'0									
		HI THE THE	National Parties							The same of the sa				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
	Control of the Control of the Control	The second second		A STATE OF STATE OF										Ì
1687 Autres dettes (total)				THE REAL PROPERTY.	00'0					20				
	THE REAL PROPERTY OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED	The Section of					The state of the s	00000					Contract of	100
Total général					6 140 000,00					Property of				

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté 3 l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixa ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des renboursements : A : annuelle : M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catágorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

				IV - ANNEXES	(ES							2
	ELEMEN	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA	ETAT DE		EPARTIT	NOI	DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	RE DE C	ETTE			A2.2
		A2.2 – RI	PARTITIC	<u> A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)</u>	RE DE DE	TTE (hors 1644	9 et 166	(suite)			
					苗	prunts et	Emprunts et dettes au 31/12/N	7				
			Catégorie			-	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'intérèt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		0,00	The state of the s				00'0	00'0	00'0	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		3 490 303,33					322 578,15	60 123,96	00'0	10 757,52
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		3 490 303,33					322 578,15	60 123,96	00'0	10 757,52
		00'0	A-1	1 152 889,72	16,08	>		1,640	43 496,26	860,92	00'0	924,17
		00'0	A-1	1 413 495,73	15,17	iL (1,300	83 345,77	18 907,15	00'0	3 039,01
		00,0	- ¥	707 /91,88	15,83	<u> </u>		3,443	31 333,12	24 331,71	00.0	6 318,86
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'00	THE STATE OF				00'0	00'0	00.0	00'0
165 Dépôts et cautlonnements reçus (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	0,80	00'0	00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0			WELL WATER		00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0			Series Indian		00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0	100 To 10	00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)	AND STATE	00'0		00'0				1000	00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Aufres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0

					E	Emprunts et dettes au 31/12/N	u 31/12/N				
						Taux d'intérêt	intérêt		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer l∌ numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de Index (13) (12)	Niveau de taux d'intérêt d'intérêt au 31/12/N (14)	t Capital	Charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		00'0		3 490 303,33				322 578,15	60 123,96	00'0	10 757,52

(9) S'agissant des emprunts assivitis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à ocuverture, il convient de compléter le tableau « défail des opérations de couverture ».

(11) Calégorie d'emprunt. Exemi/le A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'Inferêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de cui verture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intèrêts dus au tifre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts rêglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Terrib. r

2	A2.3
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		0		0		10	Section 19	1			100		6
% par type de taux selon le capital restant		00,0	55	9,0		8,0		0,0	- Control	00'0		0,0	00,0
Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		00'0		00'0	TO THE PERSON	00,0		00'0	00'0
Intérêts payés au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0		00'0		00'0	The state of the s	00'0		00'0	00'0
Niveau du taux au 31/12/N				5700000				The state of the s				No.	
Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)										No.			
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Taux maximal (6)		See Facility			記事と								
Taux minimal (5)			AND THE PARTY OF					San San San					Name of the last
Dates des périodes bonffées													
Durée du contrat													
Type d'indices (4)													
Capital restant dû au 31/12/N (3)		00'0		00'0	Water Wilder	00'0		00'0	STATE OF THE PARTY.	00'0	No. of Particular	00'0	00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		0,00	The little was	0,00		09'0	00'0
Organisme prêteur ou chef de file								THE PROPERTY.				AND STATE OF	
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant da couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices,

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'Index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année. (8) Montant, index ou formule.

(10) Indiquer les interêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

(10) indiquer les inkerêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et compta (11) Indiquer les inkerêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

			ANINEYES				2
ELEMENTS D	U BILAN – E	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE L'ENCOURS		A2.4
		A2.4 – TYPOLO	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
Ind	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'Indices zone euro	(4) Indices hors zone euro at écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
unique). Taux variable simple piafonné (cap) ou encadré (unne)	Montant en euros	3 490 303,33	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. 1338 d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	100 年 100 100
	Nombre de						0
(F) Autres type:: de structures	% de l'encours			Section of the second			00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexa retrace le stock. Je dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	325 000,00	318 609,03
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	325 000,00	318 609,03
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	325 000,00	318 609,03
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cote résultat	0.00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	318 609,03	337 770,00	883 873,86	1 540 252,89

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 993 779,89	150 742,88
	es propres externes de l'année (a)	143 516,00	150 742,88
10222	FCTVA	120 000,00	122 384,31
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	23 516,00	28 358,57
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	2 850 263,89	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	31 473,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 818 790,89	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	150 742,88	0,00	0,00	883 873,86	1 034 616,74

	Mor	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II S	1 540 252,89
Ressources propres disponibles	IV	1 034 616,74
Solde	V = IV - II (3)	-505 636,15

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

	IV - ANNEXES	ES				2	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		- ETAT DU PERSONNEL	NEL AU 31/12/N			C1.1	
	C1.1 – ETA	ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	EL AU 31/12/N				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMB	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIF: BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS PT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPI FT	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	Sym Vones	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	0.00
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00,0	00,0	0000	00,0	00,00	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	00'0	5,00	00'0	00'0	0,00
Adjoint administratif	O	2,00	00'0	2,00	00,00	00,00	00'0
Adjoint administratif principal 1ere classe Adjoint administratif principal 2ième classe	υ (0,0	00,0	1,00	00'0	00'0	00'0
Attaché territorial	A	00,1	0000	00,1	0000	00,00	0000
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	00'9	10,00	00'0	00'0	00,0
Adjoint technique	O	2,00	00'9	8,00	0.00	00.0	00.0
Adjoint technique principal 2'ème classe Incénieur territorial	υ <	9,6	00,0	1,00	0,00	00'0	00,00
FILIERE SOCIALE (d)	THE WASHINGTON TO SHOW	1.00	00.0	100	000	000	000
Agent social	0	1,00	00'0	1,00	00'0	00.00	00.0
Educateur jeunes enfants 2eme classe	В	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	1,00	4,00	00'0	00'0	00'0
Agent social	O	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	00'0
Auxiliaire de puériculture	∢ ()	0,00	00,00	00,00	00,0	00,0	00,0
Auxiliaire de soins principal 2lème classe	00	00'0	1,00	1,00	00,00	00,0	00,0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	A	100	00'0	1,00	00'0	00'0	0000
FILIERE SPORTIVE (g)		00.0	90 0	or o	000	00,5	00,0
FILIERE CULTURELLE (h)		000	404			200	20,40
Accidence of activities of constraints		3	2001	8.	0,00	00,0	0,00
FILERE ANIMATION (I)	n	000	1,00	100	00'0	00'0	00'0
Character de communication		00,0	00,0	00.0	00,00	00'0	00'0
Charges de communication	O	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		0,00	00,00	00'0	000	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	8,00	21,00	00'0	00'0	00'0

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(1) Les grades ou emplois sont cé signés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

- (4) Equivalent temps plein annuel travailé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)
 - (5) Par exemple : emplois dont it s missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc. %) présent la motitie : le l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

2	C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	03	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondament du contrat (4)	Modern of the American
Agents occupant un emploi permanent (6)		THE REAL PROPERTY.		0.00	t la la comon de l	Mature du contrat (5)
Adjoint technique	O	TECH	354	00'0	A	CDD
Agent social	ပ	MS	361	00'0	4	CDD
Agent social	ပ	MS	361	00:00	<	יניט
Animatrice RAM	A	MS	999	0.00	: <	מטט
Chargée de communication	ပ	ANIM	379	00.0	∴ ∢	200
Educateur jeunes enfants 2eme classe	В	S	444	00.0	: ∢	200
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL			Mary Sales See	00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
NT : Médico-social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-social.
NT : Médico-social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-social.
NT : Culturel
ANIM : Animation.
PMI : Missions non rattachables à une fillère.
OTR : Missions non rattachables.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Morif du contrat (bi du 28 janvier 1984 modifiée):
3-4: article 3. I de aliane; a secroissement demporate d'activité.
3-5: article 3. I de aliane; a secroissement demporate d'activité.
3-5: article 3. I de aliane; a secroissement de montre de cardinée.
3-4: vasence temporaite d'un empl.
3-2: vasence de carde d'emplos de servire à temporate susceptibles d'assurer les fonctions des services ou la nature des fonctions des services ou la nature des fonctions des cardines des cardines des cardines de moins de 1 000 habitants et des groupements communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de cardines des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de principal des cardines des

(6) Occupent un emploj permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainst que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347. (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particullers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1,

(8) SI un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	1

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication Raison sociale de Nature juridique de Montant de La nature de l'engagement (2) Nom de l'organisme l'organisme l'organisme l'engagement Délégation de service public (3) Détention d'une part du capital Garantie ou cautionnement d'un emprunt 114 769 39 17/02/2009 - PALBO 01 - 1127914 ALPES ISERE HABITAT OPH ALPES ISERE HABITAT Autres Etab. Publics et Org. OPH Internationaux 15 603,51 27/02/2012 - PAM 10 AMELIORATIOn N° ALPES ISERE HABITAT OPH ALPES ISERE HABITAT Autres Etab. Publics et Org. OPH Internationaux 1210553 ALPES ISERE HABITAT OPH ALPES ISERE HABITAT Autres Etab. Publics et Org. 24 333,05 27/02/2012 - PLUS 02 - 1209810 OPH Internationaux Autres Etab. Publics et Org. 24 333,05 ALPES ISERE HABITAT OPH ALPES ISERE HABITAT 27/02/2012 - PLUS 02 Pret locatf a usage OPH Internationaux ALPES ISERE HABITAT OPH ALPES ISERE HABITAT 79 723,79 10/07/2014 - PLAI 02 501 1608 OPH 20 771,81 Autres Etab. Publics et Org. ALPES ISERE HABITAT 10/07/2014 - PLAI 02 - 501 16 09 ALPES ISERE HABITAT OPH 198 058.11 Autres Etab. Publics et Org. 10/07/2014 - PLUS 02 PRET LOCATIF A ALPES ISERE HABITAT OPH ALPES ISERE HABITAT OPH Internationaux USAGE SOCIAL 10/07/2014 - PLUS PRET A UASGE SOCIAL ALPES ISERE HABITAT OPH ALPES ISERE HABITAT Autres Etab. Publics et Org. 70 222 67 - 501 1607 OPH Internationaux Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme Autres

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Commune de GONCELIN - Budget communai - CA - 2021

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



IV ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par i'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	2 668 000,00	1,00	30,20	0,00	805 736,00	0,00
TFPNB	32 800,00	1,00	98,28	0,00	32 236,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 700 800,00	0,00			837 972,00	0,00



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 44 Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES: Pour: 17
Contre: O
Abstentions: O

Date de convocation : 29/03/2022

Présenté par (1) Le Maire. A Goncelin, le 04/04/2022 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A Goncelin, le 04/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Claire CARELLA, 4ème Adjointe	
Elisabeth BURDIN, Conseillère Municipale	Rudu.
Emeric DURAND, Conseiller Municipal	
Eric SORNAY, Conseiller Municipal	- The same of the
Françoise MIDALI, Maire	Sotiede la Salle
Frédéric GLAREY, 1er Adjoint	
Frédéric VIGOURT, Conseiller Municipal	Vi VI
Guillaume CORNU, Conseiller Municipal	
Jacqueline JACQUOT, Conseillière Municipale	author
Jacques RABIET, 5eme Adjoint	Pouvice
Jean CAMEL, Conseiller Municipal	
Marie-Christine COUIC, Conseillère Municipale	Lacte
Martine BRUNET-MANQUAT, 2eme Adjointe	A X
Odile NUCCI, Conseillère Municipale	0 5
Philippe HENRY, 3eme Adjoint	611
Pierre BRIAND, Conseiller Municipal	
Sandrine PERDRIX, Conseillère Municipale	1
Sandrine ZIEGELMEYER, Conseillère Municipale	avoie 1
Tiffanie CRINIERE, Conseillère Municipale	
-	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2022, et de la publication le A GONCELIN,le 05/04/2022


